# UN DIPLOMATE DE LA RÉVOLUTION EN ITALIE FRANÇOIS CACAULT

(1793-1798)

PAR

ROSINE CLEYET-MICHAUD

#### **AVANT-PROPOS**

Cette étude cherche à faire apparaître la personnalité de François Cacault, telle qu'elle se dégage de son activité en Italie de 1793 à 1798 et de sa correspondance, et à faire mieux connaître ce diplomate de la Révolution jusqu'à ce jour à peu près ignoré des historiens.

#### **SOURCES**

Les dépêches de François Cacault conservées aux Archives du Ministère des Affaires étrangères (correspondance diplomatique, Rome 916-925; Toscane 145 bis-150; Gênes 169-170) constituent la principale source manuscrite.

#### INTRODUCTION

François Cacault est né à Nantes le 10 février 1743. Il était le fils d'un ingénieur-faïencier. Il passa toute sa jeunesse dans sa ville natale, où il reçut une solide instruction, avant d'aller à Paris, où il fut professeur de fortifications puis inspecteur à l'École militaire pendant neuf ans. Il passa ensuite six ans à voyager en Europe, avant de travailler comme secrétaire du maréchal d'Aubeterre pendant huit ans. Nommé secrétaire d'ambassade à Naples en 1785, il fut rappelé en 1791, comme suspect d'entretenir des relations avec les émigrés, avant d'être envoyé à Rome en 1793 comme chargé d'affaires.

## PREMIÈRE PARTIE L'OBSERVATEUR POLITIQUE

#### CHAPITRE PREMIER

#### L'ITALIE EN 1793

L'Italie de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle était un pays morcelé, dominé par l'Autriche, économiquement et socialement attardé. Si une partie de sa population était ouverte aux idées nouvelles et favorable à la Révolution, la majeure partie restait fidèle aux idées monarchiques et à la religion.

En 1793, à l'arrivée de Cacault, seules la République de Venise, la République de Gênes et la Toscane conservaient encore des rapports pacifiques avec la France, tous les autres États italiens s'étant rangés aux côtés des coalisés après l'exécution de Louis XVI.

#### CHAPITRE II

#### CACAULT EN ITALIE

La position de Cacault. — C'est comme chargé d'affaires à Rome que Cacault part pour l'Italie en 1793; la rupture des relations entre la France et Rome, après le meurtre du diplomate français Bassville au cours d'une émeute, en janvier 1793, l'oblige à rester à Florence sans titre ni pouvoirs bien définis.

Les rapports de Cacault avec le gouvernement français. — Les rapports de Cacault avec le gouvernement français se réduisent à un long monologue du diplomate, en raison de la confusion qui règne à Paris et du manque de pouvoirs du ministère des Relations extérieures, qui sera même supprimé sous la Convention thermidorienne, en raison aussi de la désorganisation des relations postales du fait de l'état de guerre. La situation se rétablit seulement avec l'instauration du Directoire.

#### CHAPITRE III

#### LES OBSERVATIONS ET AVIS DE CACAULT

Cacault, sans mission précise, en est réduit à un rôle d'informateur. Outre les renseignements qu'il envoie à Paris sur la situation en Italie, il fait connaître au gouvernement français ses idées sur la politique à suivre en Italie.

Observations et avis sur une expédition contre Rome. — Cacault étudie d'abord les modalités d'une expédition punitive contre Rome. Au vu des res-

sources financières et des possibilités de défense de l'État pontifical, il conclut à la nécessité de combiner cette expédition, pour qu'elle soit rentable, avec une action offensive contre le Piémont et le Milanais,

Observations et avis sur une éventuelle conquête de l'Italie. — Cacault en vient ensuite à envisager une conquête de l'Italie tout entière. L'entreprise, qui apporterait gloire et richesse à la France, lui semble aisée : une fois le Piémont et la Lombardie conquis militairement, toute l'Italie se soumettrait à la domination française; on pourrait ensuite, avec l'aide de comités de patriotes italiens, assurer l'établissement de républiques, en divisant l'Italie en trois unités politiques, sans compter Gênes, Venise et la Sicile.

Observations et avis sur la campagne d'Italie du général Bonaparte. — Cacault doit se résigner, en 1796, à voir ses projets réduits à néant, au moins en partie. Il a du mal à admettre la signature de traités de paix entre la France et le Piémont, le royaume de Naples et l'État pontifical, mais, une fois la chose admise, il travaille à assurer le succès de cette entreprise de pacification, sans pour autant négliger les intérêts de la France.

### DEUXIÈME PARTIE LE DIPLOMATE

#### CHAPITRE PREMIER

CACAULT RÉUSSIT À DÉTACHER LA TOSCANE DE LA PREMIÈRE COALITION

Resté à Florence par la volonté des gouvernements français et toscan, même après que les relations entre les deux pays eurent été rompues à la suite des menaces anglaises, Cacault va favoriser le rétablissement de la bonne entente entre la France et la Toscane, d'abord en servant d'intermédiaire entre les deux gouvernements, ensuite en appuyant de toute son influence les demandes de paix de la Toscane. Le traité rétablissant la neutralité de la Toscane est signé à Paris en février 1795.

#### CHAPITRE II

#### CACAULT À GÊNES

N'ayant pu obtenir le poste de ministre de France en Toscane malgré ses espoirs, Cacault est envoyé à Gênes. Il y assure un moment la conduite des affaires de la légation de France au début de 1796, après le rappel du ministre Villars et avant l'arrivée de Faipoult. Il s'efforce alors en vain d'obtenir du gouvernement génois l'autorisation pour la France d'ouvrir un emprunt à Gênes.

#### CHAPITRE III

#### CACAULT À ROME

L'armistice de Bologne. — Remarqué par Bonaparte, Cacault est envoyé à Rome pour y assurer l'exécution des clauses financières de l'armistice de Bologne signé entre le pape et la France en juin 1796. Seuls cinq millions de livres, déjà envoyés à l'arrivée de Cacault, sont payés par le pape, malgré tous les efforts du diplomate.

Les négociations de paix. — Les négociations de paix entre Rome et la France aboutissent très vite à une impasse, tant à cause de l'attitude très dure du gouvernement français, que désapprouve en partie Cacault, qu'en raison de la mauvaise volonté du pape, qui espère envers et contre tout la défaite de l'armée française dans sa lutte contre l'Autriche.

Le traité de Tolentino. — Le traité de Tolentino n'est signé qu'en février 1797, après une action offensive de l'armée de Bonaparte contre l'État pontifical. Cacault, qui avait quitté Rome en janvier, y retourne pour assurer l'exécution du traité. Il le fait avec modération, se refusant à toute exaction. Grâce à lui les clauses financières du traité sont exécutées rapidement et sans heurts.

L'État pontifical en 1797. — Cacault laisse à son successeur à Rome, Joseph Bonaparte, un pays pacifié, bien disposé à l'égard de la France, malgré les quelques incidents provoqués par l'ignorance de la population et l'exaltation des patriotes romains.

#### CHAPITRE IV

CACAULT MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE EN TOSCANE, SON RAPPEL

Cacault est nommé ministre de France en Toscane en octobre 1796. Il ne rejoint son poste qu'un an après, une fois l'exécution du traité de Tolentino assurée et J. Bonaparte arrivé à Rome. Il n'y reste que quatre mois, diverses calomnies et sa politique modérée à l'égard du pape ayant provoqué son rappel.

Sa carrière ne s'arrête pas à cette date. Membre du Conseil des Cinqcents puis du Corps législatif, envoyé à Rome en 1801 pour y négocier le Concordat, rappelé en 1802, membre du Sénat, il meurt à Clisson en 1805.

#### TROISIÈME PARTIE

#### LES AUTRES ASPECTS DE L'ACTIVITÉ DE CACAULT

#### CHAPITRE PREMIER

#### CACAULT ET LA FRANCE À L'ÉTRANGER

Les représentants de la France à l'étranger. — Cacault a des idées très précises sur la manière dont la France doit être représentée à l'étranger. Les

agents de la France doivent, en prenant exemple sur Franklin, posséder toutes les vertus républicaines, simplicité de manières, droiture d'esprit, etc. Ils doivent agir avec mesure et réflexion.

Les Français à l'étranger. — Cacault a tendance à se méfier des Français voyageant à l'étranger, tant artistes que négociants; il les soupçonne pour la plupart de travailler contre le profit de la France.

Cacault et l'arrêté du 5 brumaire an III. — Cacault exécute avec zèle l'arrêté du 5 brumaire an III, qui charge les agents à l'extérieur de recueillir toutes les informations susceptibles d'intéresser la science, l'agriculture, l'industrie et le commerce français, ainsi que les arts, auxquels Cacault s'attache tout particulièrement.

#### CHAPITRE II

#### CACAULT, LES ARTS ET LES ARTISTES

Cacault directeur de l'Académie de France à Rome. — En tant que chargé d'affaires à Rome, Cacault est tenu de s'occuper de l'Académie de France à Rome. C'est ainsi qu'en 1793, il se charge du rapatriement des artistes français chassés de Rome après les événements de janvier, qu'ils soient pensionnaires de l'Académie ou non. En 1796-1797, il s'intéresse tout particulièrement au choix et à l'envoi des objets d'art auquel le pape est contraint aux termes du traité de paix.

Cacault et l'organisation des beaux-arts en France. — Cacault, dans l'intention d'éveiller les Français au goût des beaux-arts et de former les artistes à la fois au contact de la nature et de l'art antique, suggère de donner à chaque chef-lieu de département un artiste au moins et un musée. Lui-même réunit une collection de peintures à Clisson.

#### CHAPITRE III

#### LA PERSONNALITÉ DE CACAULT

Quoique de manières assez frustes, Cacault se fit apprécier par sa culture, son bon sens, sa droiture et son intégrité; il garda toute sa vie une spontanéité de jeune homme. Dans sa manière d'agir, il fut toujours guidé par le souci de la grandeur de la France et par un esprit de modération et de tolérance. De tous les diplomates de son temps il fut certainement celui qui connut le mieux l'Italie. Il aima et admira Napoléon, mais sans aveuglement.

#### CONCLUSION

Capable de visions grandioses, mais d'esprit plutôt modéré, Cacault ne fut d'abord utilisé par le gouvernement français que comme simple observateur. Ce n'est qu'après l'arrivée de Bonaparte sur la scène politique qu'il put témoigner de ses capacités de diplomate.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Traité signé entre la France et la Toscane. — Armistice de Bologne. — Projet de traité exigé du pape par le Directoire. — Traité de Tolentino. — Lettres choisies de François Cacault.

### INDEX DES NOMS DE PERSONNE

PLANCHES ET CARTE

wanted at appell and the pro- of souther seed as it would be